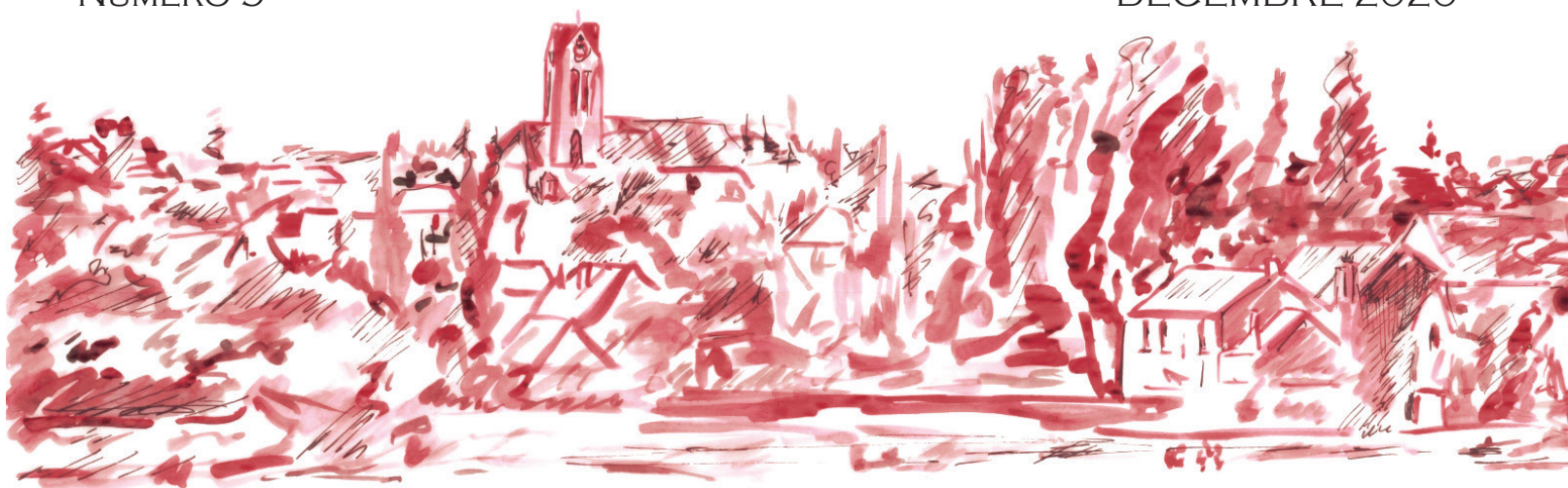




MAINCY DEMAIN



Joyeuses fêtes de fin d'année

Urbanisme	3
Travaux	6
Sécurité	9
Enfance et jeunesse	10
Interco	14
Valorisation du village, Tourisme	16
Agglo	16
Communication	19
Vie locale, Forum	20
Fibre	21
État civil	22
Idée de fête	23

Édito



Cet automne, notre vie est anormalement perturbée. La mise en place des plans de vigilance attentats à l'échelon le plus élevé et la seconde vague de l'épidémie, que nous

n'attendions pas à ce niveau d'intensité, ont nécessité la prise de mesures exceptionnelles.

Après la période estivale durant laquelle des imprudences ont été commises, l'épidémie a de nouveau sévi bousculant nos vies et faisant de nombreuses victimes.

La seconde période de confinement, moins contraignante, a permis en respectant les protocoles, de continuer à vivre et maintenir autant que possible une vie économique et sociale.

L'espoir vient maintenant de la mise à disposition de vaccins, mais l'efficacité de la campagne de vaccination sera liée à l'adhésion de la population. Espérons qu'à l'été prochain, cet épisode ne sera qu'un mauvais souvenir, en attendant... il faut impérativement respecter toutes les consignes permettant d'éviter la transmission du virus.

Parmi les mesures destinées à favoriser la distanciation, la mise en place du télétravail a permis de poursuivre efficacement des activités. Peut-être qu'après ces épisodes exceptionnels, ce mode de travail persistera d'autant plus qu'avec les liaisons internet, la proximité du cœur de l'Agglomération et l'accès rapide à Paris, notre village pourrait accueillir les habitants à la recherche d'une qualité de vie partagée entre présentiel et télétravail.

Souhaitons que vous soyez nombreux à choisir ce mode de vie et qu'ainsi notre patrimoine soit préservé des divisions foncières et notre village transformé en dortoir.

Dans ce contexte sanitaire, toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes tout en vous recommandant, chers Maincéens, de rester prudents.

Votre Maire



MOUVEMENTS SOLS ARGILEUX

Recensement sur Maincy du «Phénomène de retrait-gonflement des argiles» :

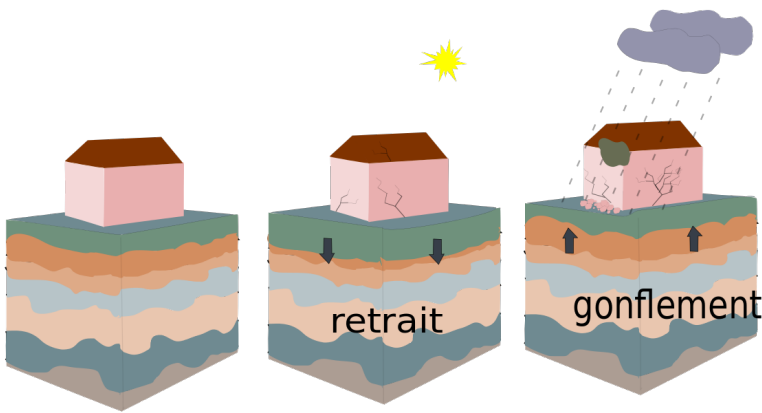
«Les terrains argileux superficiels peuvent voir leur volume varier à la suite d’une modification de leur teneur en eau, en lien avec les conditions météorologiques.

Ils se « rétractent » lors des périodes de sécheresse (phénomène de « retrait ») et gonflent au retour des pluies lorsqu’ils sont de nouveau hydratés (phénomène de « gonflement »).

Ces variations sont lentes, mais elles peuvent atteindre une amplitude assez importante pour endommager les bâtiments localisés sur ces terrains.

Le phénomène de retrait-gonflement des argiles engendre chaque année des dégâts considérables, indemnisables au titre des catastrophes naturelles. La grande majorité des sinistres concerne les maisons individuelles.» (réf article georisques.gouv.fr)

Nous demandons à toutes les personnes susceptibles d’être concernées par ce phénomène, de nous contacter par mail : mairie.maincy77@wanadoo.fr



LOTISSEMENT LES « PRAIRIES »



La construction du lotissement « Les Prairies » (rue de Melun) avance et les premières maisons devraient sortir de terre vers la fin du printemps prochain. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée pour les riverains, et concernant les dégradations sur la voirie générées par ces travaux, elles devront être prises en charge par le lotisseur (Géoterre). Un constat de l’état de voirie filmé a été réalisé avant le début du chantier.

Urbanisme

URBANISME

Règles du « bien vivre ensemble » :

Maincy, est comme la plupart le savent soumis à des règles très strictes en matière d'urbanisme. Ces règles sont régies par le P.L.U (Plan Local d'Urbanisme), l'A.V.A.P.(Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) et le site classé du «Val d'Ancœur».

Toutes ces règles qui, on le comprend, peuvent sembler à la fois contraignantes et difficiles à appliquer, permettent tout simplement de préserver notre beau village et ses environs.

Chaque décision que nous prenons concernant nos travaux ont un impact important sur le devenir de notre village. C'est pour cela qu'une demande est obligatoire en mairie, quelle que soit la nature des travaux extérieurs (construction, agrandissement, toiture, pose d'un velux, volets, portail, piscine, ...).

Le Maire est en mesure d'approuver ces demandes, après avis des services extérieurs dont les A.B.F (Architectes des Bâtiments de France).

Nous pouvons vous guider et vous conseiller dans votre projet. Vous pouvez également trouver tous les éléments pour instruire votre dossier sur le site de la mairie de Maincy :

www.maincy.fr/urbanisme/

Cela peut se faire également par mail : mairie.maincy77@wanadoo.fr

Ou sur rendez-vous en contactant la mairie au : 01 60 68 17 12

Une campagne dans ce sens sera distribuée dans les boîtes aux lettres et auprès des notaires (pour les futurs acquéreurs).



PANCARTES PUBLICITAIRES

Nous avons constaté que de plus en plus de panneaux pour des sociétés privées fleurissaient sur les portails ou devantures des maisons et restaient accrochés des mois voire des années pour certains.

Pour rappel, la publicité est interdite à l'intérieur de la totalité du territoire communal couvert par les servitudes d'utilité publique que sont l'A.V.A.P. et le site classé du «Val d'Ancœur» (conformément à l'article L581-8 du code de l'environnement. Il ne peut être dérogé à cette interdiction que dans le cadre d'un règlement local de publicité établi en application de l'article L581-14).



AIDE AU LOGEMENT

La C.A.D.A.L. propose des prêts pour aider au financement de l'habitat à taux très bas :



LA CAISSE DÉPARTEMENTALE D'AIDE AU LOGEMENT 77

Créée et financée par le Département de Seine-et-Marne et subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne propose des prêts pour aider au financement dans l'habitat pour :

- ACCESSION à la PROPRIÉTÉ
- CONSTRUCTION
- ACQUISITION de NEUF ou d'ANCIEN
- RACHAT de SOULTE
- TRAVAUX d'AGRANDISSEMENT, d'AMÉLIORATION, de RENOVATION, d'ADAPTATION, de RÉHABILITATION
- TRAVAUX de COPROPRIÉTÉ

Certaines conditions sont demandées pour pouvoir bénéficier de ces prêts :

- L'habitation doit se situer en Seine-et-Marne et doit constituer la résidence principale et personnelle du demandeur.

- Appliquer le barème des ressources CADAL

Composition du foyer	Plafond de ressources	Montant maximum du prêt
1 personne	34 641 €	15 000 €
2 personnes	51 771 €	
3 personnes	62 232 €	
4 personnes	74 544 €	
5 personnes	88 245 €	
6 personnes	99 303 €	
Par personne et +	11 065 €	

MONTANT DES PRÊTS

- CONSTRUCTION et ACQUISITION : Prêts de 15 000 €
- AGRANDISSEMENT et AMÉLIORATION : Prêts jusqu'à 15 000 € du coût des travaux, des matériaux, de la quote-part ou du reste à charge après les subventions, les aides, l'éco-prêt à taux 0%, les prêts 1% etc...

TAUX D'INTÉRÊT

- 👉 1 % → CONSTRUCTION et ACQUISITION
- 👉 1.5 % → AGRANDISSEMENT et AMÉLIORATION

DURÉE DE REMBOURSEMENT

- 3, 5, 7, 10, 12 ou 15 ans suivant la nature du projet.

Adresse postale :
C.A.D.A.L.
Hôtel du département
CS 50377
77010 MELUN cedex

Bureaux :
C.A.D.A.L.
3 rue Paul Cézanne
La Rochette
77000 MELUN

Coordonnées :
01 60 65 94 88
01 64 87 95 07
contact@cadal77.fr
<http://cadal77.wix.com/cadal77>

Travaux

DUBOIS

Nous avançons dans les travaux, le chantier de la salle polyvalente se poursuit malgré les difficultés que nous rencontrons et dont nous devons faire face à cause de cette crise sanitaire.

Nous avons créé une deuxième entrée pour séparer le centre de loisirs des autres activités.

Dans le prolongement de cette entrée il y a une salle de convivialité avec la possibilité de regarder les activités et les rencontres sportives. Dans l'optique d'une utilisation pour tous un sanitaire PMR (Personne à Mobilité Réduite) a été créé dans l'entrée.

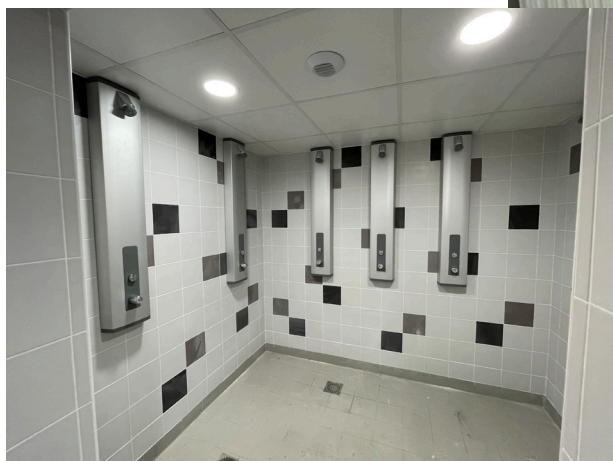
Les vestiaires des sportifs ainsi que les sanitaires sont actuellement en rénovation complète. Le gymnase a subi un lifting complet : peinture du gymnase et des réserves. Nous avons rouvert la scène en prévision de futurs spectacles et d'autres activités. Les abords extérieurs vont être aménagés pour vous accueillir et nous allons mettre en place un accès PMR.



Les vestiaires avant



Les vestiaires en cours de rénovation



Travaux



Gymnase en cours de rénovation



Gymnase avant

Le centre de loisirs dispose maintenant d'un bureau et de sanitaire en rez-de-chaussée. Les salles de loisirs et le hall d'entrée sont en cours de rénovation.

Nous avons fait installer des systèmes afin de répondre aux nouvelles normes de sécurité.

L'accès du gymnase et du centre de loisirs se fait maintenant avec un dispositif de badge et d'interphone.



Nous débutons prochainement le chantier du Citystade. Ces deux chantiers sont subventionnés à hauteur de 70 % dans le cadre d'un contrat régional (Financement par le Département et la Région) et d'une participation de l'agglomération de Melun Val de Seine par le Biais d'un fond de concours.

Travaux

FINANCEMENT DES TRAVAUX

Dans le cadre d'un FER (Fond d'équipement rural) financé par le Département à hauteur de 50 % :
Nous avons ou allons réaliser plusieurs travaux avec comme objectif de faire des économies d'énergie :
- le remplacement des fenêtres de la bibliothèque, ancienne ludothèque, un local de la mairie, de la salle Dubois, presbytère et de la cantine
- réfection de la Panoplie de chauffage pour les bâtiments communaux et scolaire avec la possibilité de programmer les zones de chauffage.



rue de la Bordières

VOIRIE

Nous nous engageons dans une continuité à la restauration des chaussées et des trottoirs de la commune. Pour l'année 2020, environ 35 000 € avec la création d'un ralentisseur rue de la Bordière, remplacement de tampon fonte, remplacement de caniveaux rue trois Moulins, réfection de trous dans diverses rues et rénovation du revêtement de la rue Traversière.

La rénovation des 100 m de la rue de trois Moulins a été réalisée par le département.



rue Traversière



Travaux



ÉQUIPE TECHNIQUE

Diverses interventions et travaux réalisés par le service technique de la commune en plus de l'entretien :

- restauration des bancs du village (en cours)
- restauration des bancs des vestiaires de Dubois
- peinture complète de deux réserves
- Préparation de la 5e classe, installation des nouveaux tableaux en maternelle...

Nous remercions les trois personnes en CDD dont la commune a fait appel pendant un mois pour nettoyer le cimetière cet été.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Signaler un défaut.

Il peut arriver que l'éclairage public de votre rue ou sur la commune ne fonctionne pas correctement. Pour faire un signalement :

- sur le site internet de la mairie dans le formulaire de contact, vous choisissez « éclairage public » dans « objet »
- par téléphone, en contactant directement la mairie

N'oubliez pas de renseigner l'adresse du candélabre et si possible son numéro (ce numéro est situé à environ 2 mètres du sol, en haut du mât).



Sécurité

STATIONNEMENT

Vous avez certainement remarqué que des marquages « lignes jaunes » ont été refaits dans Maincy. Nous avons voulu par cette action rappeler le bon sens en matière de stationnement. En effet, nous recevons régulièrement des réclamations en mairie concernant des stationnements gênants. Ces défauts de stationnements occasionnent des gênes pour les autres habitants de Maincy comme :

- le non-ramassage des poubelles car le camion du Smiton n'a pas pu passer pour sa tournée,
- l'empêchement pour un habitant de rentrer ou sortir de chez lui,
- le manque de visibilité à un carrefour ou dans un virage,
- le stationnement sur les emplacements handicapés,
- Le stationnement sur les emplacements réservés pour les recharges de véhicule électrique.

Nous comptons sur l'effort de tous pour respecter ensemble les règles de stationnement dans notre village.

Enfance et jeunesse

CRISE SANITAIRE DANS LES ÉCOLES

Face à l'augmentation du nombre de contaminations à la Covid 19, le gouvernement a décidé d'un reconfinement depuis le 30 octobre. Bien que les écoles restent ouvertes pendant cette période, le protocole sanitaire a été renforcé afin de protéger les enfants et le personnel. Outre la désinfection et l'aération régulières des locaux, les enfants doivent porter un masque à partir de 6 ans.



LE BUDGET

Le choix de la commune de Maincy est de proposer un service de qualité pour l'accueil de nos jeunes concitoyens.

Le budget enfance présente une part importante de celui de la commune. Cette somme comprend l'accueil péri et extrascolaire ainsi que la restauration scolaire. Le reste à charge de la commune représente 41 % de la somme totale.

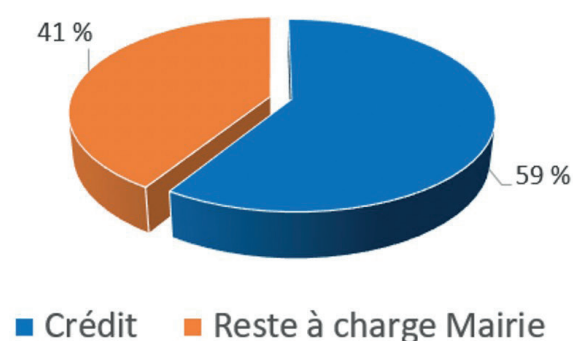
Le budget comprend l'équipe d'animation, l'aménagement et l'entretien des locaux, les repas, les goûters, les sorties, l'achat du pain, la rémunération des agents de restaurations, des agents administratifs, d'entretien, la réalisation de la facturation, l'encaissement et le suivi...

Le nombre d'enfants accueillis en moyenne :

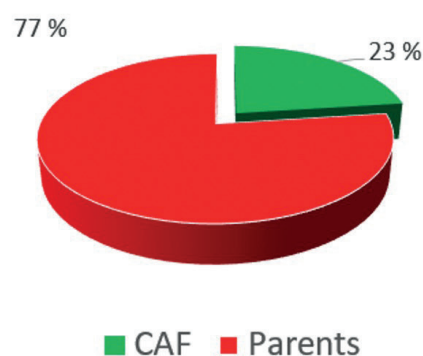
- Le matin : 17 enfants et le soir 43 enfants
- Sur le temps de la pause méridienne : 110 enfants
- Sur le mercredi : 34 enfants
- Pendant les vacances scolaires : 29 enfants

Le coût de ce service :

Budget total - 219 622,98 €



Détails Crédits



Le reste à charge pour la commune correspond à 90 045 € pour l'accueil de 137 enfants en moyenne. Lorsqu'une famille paie mensuellement en moyenne 150 € pour son enfant. La commune paie 104 €

Enfance et jeunesse

LA RENTRÉE À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Fin août, l'accueil de loisirs a repris pour les enfants de Maincy. Les travaux de l'été sont terminés. Les enfants ont fait des activités autour de l'environnement et du respect de celui-ci pour la fin des vacances. Le projet de la rentrée, nous a amenés au pays des trolls, fées, sorcières et aussi super-héros. Nous nous sommes rendus à la ferme du Parc Soubiran à Dammarie Les Lys, où les enfants ont pris plaisir avec divers animaux du lapin au wallaby.

Tout est mis en place afin d'assurer un maximum de sécurité sanitaire pour les enfants. Les bulles organisées à l'école sont les mêmes sur l'accueil de loisirs, sur des lieux séparés afin que les enfants ne se croisent pas. En cantine, continuité des bulles également avec une répartition des enfants sur l'ensemble du réfectoire afin de n'être que 4 par table.

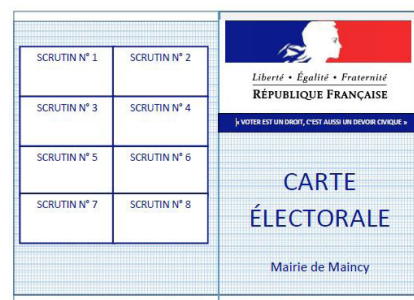


Enfance et jeunesse

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Cette année la municipalité a décidé de mettre en place un conseil municipal des enfants adressé aux enfants de 6 à 11 ans. Cet accès à la démocratie est d'autant plus précieux dans ces temps difficiles. Une somme a été allouée par le conseil municipal dans le cadre du budget de la commune afin de les accompagner dans la réalisation de projet. Nous avons reçu 14 candidatures constituées d'un garçon et d'une fille afin de respecter la parité.

Les enfants ont réalisé des affiches afin de proposer leurs idées. À la suite des élections du 7 décembre, nous sommes heureux de vous présenter les nouveaux élus du conseil municipal des enfants 2020 : Charlie Dendura-Cescut-Mesch et Léo Délicat avec 29 voix, Léna Pécard et Loïc Lemarchand avec 23 voix, Bilel Hamchérif et Manon Antonin avec 21 voix, Noéline Roques et Kais Radi avec 19 voix et Amina Henda et Arthur Rave Barros avec 17 voix. L'élection du Maire aura lieu le mardi 15 décembre à 17 h.



CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS
6/11 ANS

Maincy



Tu as entre 6 et 11 ans, viens proposer tes idées pour améliorer le quotidien des enfants de la commune.

- Forme une équipe composée d'1 fille et d'1 garçon.
- Présentez 3 projets sur une affiche format A3.
- Remplissez le dossier de candidature avec vos parents et déposez-le avant mardi 24 novembre 2020 en mairie.



Enfance et jeunesse

OUVERTURE D'UNE 5e CLASSE

L'école élémentaire Jean de la Fontaine, implantée sur la commune de Maincy depuis plus de 50 ans, c'est aujourd'hui :

- Cinq classes : une de CP ; une de CP/CE1 ; une de CE2 ; une de CM1 et une de CM2.
- Cinq enseignants
- 110 élèves.



ÉCHANGE AVEC LA JEUNESSE MAINCÉENNE

Afin d'écouter et de recueillir les idées des jeunes de Maincy de 12 à 21 ans, une visioconférence sera organisée à la fin du mois de décembre par l'intermédiaire de ZOOM. Vous recevrez dans les prochains jours le lien. Nous comptons sur vous pour échanger



Interco Développement Local



Le SIGF (Syndicat Intercommunal de Gestion et de Fonctionnement) de la Résidence «Chesnaie» regroupe 14 communes, auquel votre commune appartient.

Il se situe sur la Commune de Livry sur Seine au cœur d'un parc boisé et comprend 78 appartements indépendants pour personnes âgées autonomes et valides.

Un service de restauration est à leur disposition ainsi qu'une bibliothèque, buanderie, salon de coiffure, économat et salons où se retrouver pour jouer ou discuter.

Les résidents sont libres de leur emploi du temps, ils peuvent recevoir des amis ou de la famille, une chambre d'hôte est à leur disposition et le restaurant est ouvert à tous.

La possibilité est également offerte aux familles de pouvoir s'absenter en sachant que leurs aînés vont trouver chez nous un lieu de résidence temporaire sécurisé.

Toutefois personne n'est abandonné car un système d'alarme équipe chaque appartement et une auxiliaire sanitaire peut apporter son aide.

N'hésitez surtout pas à nous contacter au 01.60.68.25.21

Interco Développement Local

Dans le cadre de l'organisation de la communauté d'agglomération de Melun Val de Seine, la délégation concernant la mise en œuvre des actions du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) a été conviée à votre élue communautaire, Josée Argentin.

Un PCAET, qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable, à la fois stratégique et opérationnel. Établi pour 6 ans, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- l'adaptation au changement climatique
- l'amélioration de la qualité de l'air
- la réduction des consommations d'énergie
- le développement des énergies renouvelables.

Il s'agit d'une démarche transversale dans laquelle toutes les interventions des collectivités sont repensées au regard de l'énergie et du climat. Elle permet de matérialiser l'ensemble des politiques menées par l'agglomération et les communes sur le territoire pour rendre l'action climat-énergie cohérente et lisible, et articulée avec les démarches locales, comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Les objectifs du PCAET

Le plan climat doit participer à l'atteinte des objectifs que la France s'est fixée en matière de lutte contre le changement climatique et de maîtrise de l'énergie, à travers la Loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015

- réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990,
- réduction de 20 % de la consommation énergétique finale en 2030 et de 50 % par rapport à 2012,
- 32 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie. à l'horizon 2030.

Une démarche stratégique pour Melun Val de Seine

Le Conseil communautaire a adopté son Plan Climat Air Énergie Territorial par délibération en date du 23 janvier 2017. Ce Plan répond aux obligations et aux enjeux nationaux et régionaux, fixés par la Loi de transition énergétique et le Schéma régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SCRAE).

35 actions concrètes pour la transition énergétique de Melun Val de Seine.

<https://www.melunvaldeseine.fr/lagglomeration/developpement-durable/plan-climat-air-energie-territorial>

Le Plan Climat Air Énergie Territorial - Melun Val de Seine



Valorisation du village, Tourisme

GÎTE COMMUNAL

La Commission « Valorisation du village » a pour mission d'embellir et d'ouvrir notre beau village au tourisme.

Après une longue rénovation, notre gîte communal « Le Clos des Lilas » est enfin prêt à ouvrir ses portes aux premiers touristes depuis les vacances de la Toussaint.

Le souhait de la commission « Valorisation du Village » était de faire de ce gîte un lieu convivial, chaleureux, le tout dans une décoration tendance. Nous avons obtenu le label « Gîte de France » 3 épis. Seine et Marne Attractivité s'occupera des réservations et de la promotion.

« Le Clos des lilas » a une capacité maximale de 10 personnes, comprenant 5 chambres doubles, un salon, une cuisine et 3 salles de douches. Le gîte est entièrement équipé, le linge de maison et le ménage sont inclus dans la location.

Vous pouvez retrouver toutes les informations du gîte sur le site « Gîtes de France » : www.gites-de-france.com

Le travail autour de ce projet a été long et fastidieux, mais il aura permis entre autres de réunir de belles équipes.

Nous tenions à remercier le Château de « Vaux le Vicomte » pour le prêt d'une belle gravure et pour nous avoir gracieusement mis sur son site en tête des hébergements des environs.



Valorisation du village, Tourisme



VAUX-LE-VICOMTE EN LUMIÈRES

Pour la 15e année, le domaine de Vaux-le-Vicomte se transforme pour les fêtes de Noël en un monde enchanté et magique... Découvrez un Noël merveilleux au travers d'illuminations féeriques dans les jardins et le château, de décorations audacieuses et de surprises dans les salons d'apparat aux odeurs enivrantes. Feux de cheminée, cadeaux et balades en calèche compléteront cette parenthèse hors du temps !

Plongez dans l'univers fabuleux de Vaux-le-Vicomte en Lumières pour votre événement en famille, entre amis ou pour votre fête de fin d'année d'entreprise !

Retrouvez toutes les informations sur le site du château :

<https://vaux-le-vicomte.com>



Valorisation du village, Tourisme

DU CÔTÉ DE L'AGLO !

« L'Office de Tourisme Melun Val de Seine : nouvelle formule »

Pour vous proposer une nouvelle expérience-visiteur, l'Office de Tourisme communautaire situé à l'Espace Saint-Jean, ré-ouvre avec un aménagement totalement renouvelé, un équipement numérique adapté, ainsi qu'une boutique remplie de beaux objets souvenirs originaux venant de tout le territoire et de saveurs locales délicieuses.



Proposer un accueil différent et ludique, c'est l'objectif de ce nouvel aménagement. En effet, nous avons eu l'opportunité de mettre en place un « accueil numérique », afin de présenter, de manière innovante, les atouts des 20 communes de notre agglomération de Melun Val de Seine. Une boutique fait également son apparition avec une offre de produits variés tels que des gourmandises du territoire, de beaux ouvrages, des goodies et autres surprises.

Parmi les technologies mises en place, l'office de tourisme bénéficie désormais d'un espace d'accueil ouvert et interactif, riche de nouveaux supports. Un office de tourisme clairement digital. Vous y retrouverez des tablettes, une table numérique, un écran d'information et une borne interactive.

La table numérique vous permettra de naviguer sur une carte interactive, de découvrir les points d'intérêts du territoire ou encore de consulter l'agenda des événements à venir.

Sur un des murs de l'espace, un écran géant diffuse l'actualité de l'Office de Tourisme, les animations-découvertes à ne pas manquer ou encore fait la promotion des partenaires du territoire.

Une borne interactive à l'extérieure de l'Office de Tourisme est accessible 24H/24h et 7j/7. N'hésitez pas à la consulter pour toutes demandes d'informations touristiques à toute heure !

L'Office de Tourisme poursuit son ambition de mettre le numérique au service de sa stratégie d'accueil. Ces dispositifs digitaux ne viennent pas effacer la relation entre nos visiteurs et les conseillers en séjour de l'office de tourisme. Au contraire, ces outils sont là pour compléter et améliorer cette relation.

Nous avons même pensé aux enfants avec un espace dédié pour exprimer leur créativité !

Nous vous proposerons tout au long de l'année des animations, des conférences, des moments de convivialité comme des ateliers de loisirs créatifs, des dégustations de brie de Melun, des jeux de société...

L'équipe d'accueil a le plaisir de vous accueillir du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h, sans compter nos ouvertures exceptionnelles le dimanche en lien avec l'espace Saint Jean.

Plus d'infos et réservations : contactez l'Office de Tourisme Melun Val de Seine au 01 64 52 64 52, par mail : contact@otmvs.com, www.melunvaldeseine-tourisme.com ou via nos différents réseaux sociaux Facebook/Instagram/Twitter.



Valorisation du village, Tourisme

Planning animation-atelier décembre 2020

Prestation	Date / Heure	Lieu	Prix
Atelier Bougeoir de Noel	16 décembre à 14h30	Office de tourisme	9 €
Atelier Couronne de Noel	17 décembre à 18h	Office de tourisme	24,90 €
Balade nocturne	18 décembre à 18h30	Centre-ville Melun Point de départ : Place Saint-Jean	9 €
Balade gourmande	19 décembre à 10h30	Commerçants de la ville de Melun	13,50 €
Atelier Assiette de Noel	19 décembre à 14h30	Office de tourisme	9 €
Balade nocturne	29 décembre à 18h30	Centre-ville Melun Point de départ : Place Saint-Jean	9 €

Communication

LE MAGAZINE

La commission communication vous propose deux magazines par an, une édition en juin avec un supplément spécial association en prévision du forum de septembre et un autre en décembre avec des informations locales sur votre commune, vous découvrez actuellement le numéro de décembre.

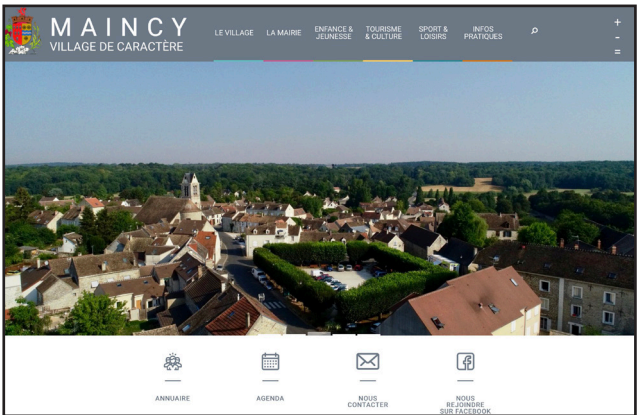
SITE INTERNET

Vous pouvez nous suivre et accéder à de nombreuses rubriques sur le site web de la commune (mairie, urbanisme, association, formulaire pour contacter la mairie...).

Vous pouvez utiliser le site internet et son formulaire de contact pour communiquer avec la mairie et faire part de vos demandes et vos remarques.

<https://www.maincy.fr>

N’hésitez pas à le consulter.



Vie Locale

LE PETIT MARCHÉ DE MAINCY

Le petit marché de Maincy vous accueille sur la place des Fourneaux, le vendredi matin pour vous faire découvrir ses produits frais. Une nouvelle activité de soins esthétiques à débiter depuis cet été avec l'arrivée d'un beauty truck.



Les associations

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le dimanche 6 septembre 2020, nous avons organisé le forum des associations. Entre les préoccupations liées à la pandémie de covid, et la météo incertaine, l'ensemble des associations et l'équipe municipale ont finalement décidé de maintenir le forum des associations et de le faire dans la cour de l'école primaire Jean de la Fontaine.

L'organisation du forum dans le respect des recommandations liées au coronavirus (gestes barrières, espace entre les stands, masques obligatoires, distributeurs de gel...) a permis de profiter pleinement de cette journée en toute sécurité. La fréquentation était bonne et les associations ont été satisfaites de ce moment de rencontre avec leurs adhérents.



Du côté de Maincy...

LA FIBRE À MAINCY

Le déploiement de la fibre est en cours sur la commune, certaines rues sont éligibles et vous pouvez déjà faire une demande d'installation.

Comment vérifier mon éligibilité ?

Ne contactez pas la mairie, elle n'a pas cette information. Vous devez contacter votre opérateur internet.

Attention, même si c'est l'opérateur Orange qui se charge de l'installation, et contrairement à ce que vous pouvez parfois l'entendre, il n'y a pas de période d'exclusivité. Pour plus d'info vous pouvez aller sur le site de l'ARCEP.

Au fait...

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Nous vous rappelons que les administrés sont responsables de l'entretien et du nettoyage de leurs murs mais aussi de l'enlèvement de la neige et du désherbage des trottoirs qui jouxtent leurs propriétés. Merci de veiller à maintenir ces espaces en bon état.



<u>NAISSANCES</u>		
TISSEAU Gabin Antonio	MELUN	04 janvier 2020
GARCIA Léo Christoval André	MELUN	12 janvier 2020
MUCHERIE Jack William Valentin	MELUN	14 février 2020
DA SILVA Augustin Louis Gabriel	MELUN	08 avril 2020
DICUSAR Lucas	MELUN	14 mai 2020
KAENDLER KOLENC Johan Morgan	MELUN	7 juillet 2020
STRUB Lior Alain Pascal	MELUN	6 septembre 2020
LETELLIER Calie Andrée	MELUN	20 septembre 2020
LETELLIER Siloé Valérie	MELUN	20 septembre 2020
PADOIS Robin Julien Serge	MELUN	30 septembre 2020

<u>MARIAGES</u>	
CUENOT Jérémy Frédéric SPONNAGEL Emmélie Clémence Justine	29 août 2020

<u>DECES</u>	
VERHEYDEN Claude Robert	1 ^{er} janvier 2020
de VOGŨÉ Patrice Robert Jean Marie	19 mars 2020
BEYAERT veuve TASSALINI Simonne	20 avril 2020
POTEAU Yoann René Robert	18 septembre 2020

<u>TRANSCRIPTIONS DE DECES</u>	
DEBIÈVRE Jacques Arthur Julien Ghislain	15 mai 2020
CARON Michel Jules	28 avril 2020
JASIAK Annie Jeanne Joséphine épouse PRILLEUX	7 juillet 2020
BARTHET Angèle Raymonde veuve GAUTREAU	31 juillet 2020
CHAPIN Bernard Isidore Constant	24 août 2020
SEDLAK Mireille Liliane veuve TISSERAND	10 novembre 2020

Idées gourmandes !

LAIT DE POULE

1. Faites chauffer le lait dans une casserole avec la cannelle et la noix de muscade (attention à ne pas faire bouillir la préparation).
2. À part, mélanger le jaune d'œuf et le sucre.
3. Ajouter le lait dans la préparation œuf/sucre et mélanger jusqu'à obtenir un mélange homogène.
4. Facultatif : quelques gouttes de rhum ambré
5. Versez dans votre tasse, c'est prêt !

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération

Ingrédients :

- Sucre : 50g
- Lait : 20 Cl
- Jaune d'œuf : 2
- Noix de muscade : 2 pincées
- Cannelle : 2 pincées
- Rhum ambré : facultatif



BISCUITS DE NOËL

Ingrédients

10 personnes

- 250g Farine bio
- 125g Beurre
- 120g Sucre roux
- 2 cuil. à soupe Sucre vanille maison
- 1 Oeuf bio
- 1 cuil. à soupe Poudre de vanille naturelle
- 1 pincée Sel

Étapes de préparation

1. Tamisez la farine avec la poudre de vanille.
2. Ajoutez du sucre roux, le sucre vanille et une pincée de sel.
3. Ajoutez du beurre bien frais coupé en morceaux puis travaillez cette préparation du bout des doigts.
4. Ajoutez l'œuf et mélangez pour obtenir une pâte bien homogène.
5. Filmez cette pâte et gardez-la au frigo pendant une heure.
6. Abaissez la pâte puis découpez-la à l'aide d'un emporte-pièce en forme de bonhommes.
7. Placez les petits biscuits sur la plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé.
8. Enfournez dans le four préchauffé à 160°C.
9. Faites cuire 12 à 14 minutes.
10. Sortez les biscuits et laissez refroidir.
11. Décorez les biscuits à votre guise avec des petites dragées colorées, du chocolat fondu et de la glace royale.



Déco de Fêtes !

NOËL 2020 : LES INCONTOURNABLES TENDANCES DÉCOS

Pour les créatifs, tentez la déco de Noël en papier ou en bois pour un « esprit scandicraft » :



Déco de Noël « Eco responsable » : fini le papier cadeau jetable, faites le pari d'une déco 100 % naturelle (pomme de pin, bois, eucalyptus, ...) et vive la récup !



Pour un Noël chaleureux et gourmand, misez sur le style « Néo Vintage » tout le charme du traditionnel.



Mairie
3 rue Alfred et Edme Sommier
77950 - Maincy
Tél. : 01 60 68 17 12
Fax : 01 60 68 60 04
Email : mairie.maincy77@wanadoo.fr

La Mairie est ouverte au public:
Lundi, Mardi: de 8h30 à 12h00,
Jeudi, Vendredi: de 13h30 à 17h00,
Samedi de 10h00 à 12h00, (Sur rendez-vous)
Mercredi: fermeture.